



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 21 octobre 2014 — N° 31

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Ouimet (Fabre) fait une déclaration afin de souligner les 20 ans du groupe d'entraide La Rosée.

Mme Léger (Pointe-aux-Trembles) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de l'organisme Juni-Sport.

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire du Centre des femmes du Val-Saint-François.

M. Deltell (Chauveau) fait une déclaration afin de féliciter les organismes caritatifs du comté de Chauveau.

M. Simard (Dubuc) fait une déclaration afin de féliciter M. Rémi Aubin, récipiendaire du Prix Roderick Haig-Brown de la Fédération canadienne de la faune.

21 octobre 2014

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner le succès de la 36^e édition du Salon du livre de l'Estrie.

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration afin de rendre hommage à Vélo Plaisir.

M. Blais (Charlesbourg) fait une déclaration afin de souligner la Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome.

M. Gendron (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de souligner les Fêtes du 100^e anniversaire d'Amos.

À 13 h 56, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 13.

Moment de recueillement

21 octobre 2014

Présentation de projets de loi

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 193 Loi encadrant les transactions et le recyclage des métaux ferreux et non ferreux

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 193.

Dépôts de documents

Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, dépose :

L'Entente sur la prestation des services policiers dans la communauté de Listuguj, pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2018 (versions française et anglaise).

(Dépôt n° 447-20141021)

Mme David, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel 2013-2014 du Musée national des beaux-arts du Québec;

(Dépôt n° 448-20141021)

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

(Dépôt n° 449-20141021)

21 octobre 2014

M. Coiteux, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor, dépose :

Le rapport annuel 2013-2014 de la Société québécoise des infrastructures.
(Dépôt n° 450-20141021)

M. Moreau, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dépose les rapports d'activités 2013-2014 des Conférences régionales des élus suivantes :

Bas-Saint-Laurent	(Dépôt n° 451-20141021)
Chaudière-Appalaches	(Dépôt n° 452-20141021)
Lanaudière	(Dépôt n° 453-20141021)
Laurentides	(Dépôt n° 454-20141021)
Longueuil	(Dépôt n° 455-20141021)
Montréal	(Dépôt n° 456-20141021)
Saguenay–Lac-Saint-Jean	(Dépôt n° 457-20141021)

Puis il dépose les rapports annuels 2013-2014 des Conférences régionales des élus suivantes :

Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 458-20141021)
Administration régionale Baie-James	(Dépôt n° 459-20141021)
Centre-du-Québec	(Dépôt n° 460-20141021)
Côte-Nord	(Dépôt n° 461-20141021)
Estrie	(Dépôt n° 462-20141021)

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	(Dépôt n° 463-20141021)
Grand conseil des Cris et gouvernement de la nation crie	(Dépôt n° 464-20141021)
Laval	(Dépôt n° 465-20141021)
Mauricie	(Dépôt n° 466-20141021)
Montréal Est	(Dépôt n° 467-20141021)
Outaouais	(Dépôt n° 468-20141021)
Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	(Dépôt n° 469-20141021)

Enfin, il dépose les états financiers 2013-2014 des Conférences régionales des élus suivantes :

Abitibi-Témiscamingue	(Dépôt n° 470-20141021)
Administration régionale Baie-James	(Dépôt n° 471-20141021)
Bas-Saint-Laurent	(Dépôt n° 472-20141021)
Centre-du-Québec	(Dépôt n° 473-20141021)
Chaudière-Appalaches	(Dépôt n° 474-20141021)
Côte-Nord	(Dépôt n° 475-20141021)
Estrie	(Dépôt n° 476-20141021)
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	(Dépôt n° 477-20141021)
Gouvernement de la nation crie	(Dépôt n° 478-20141021)
Lanaudière	(Dépôt n° 479-20141021)
Laurentides	(Dépôt n° 480-20141021)

21 octobre 2014

Laval	(Dépôt n° 481-20141021)
Longueuil	(Dépôt n° 482-20141021)
Mauricie	(Dépôt n° 483-20141021)
Montréal	(Dépôt n° 484-20141021)
Montréal	(Dépôt n° 485-20141021)
Outaouais	(Dépôt n° 486-20141021)
Saguenay–Lac-Saint-Jean	(Dépôt n° 487-20141021)
Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	(Dépôt n° 488-20141021)

M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Un tableau intitulé « État de suivi des réserves, des commentaires et des observations formulés par l’auditeur indépendant » en complément d’information au rapport annuel de gestion 2013-2014 de l’Agence de la santé et des services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean, déposé le 7 octobre 2014;
(Dépôt n° 489-20141021)

Le rapport de l’auditeur indépendant sur les états financiers résumés en complément d’information au rapport annuel 2013-2014 de l’Agence de la santé et des services sociaux de l’Outaouais, déposé le 7 octobre 2014.
(Dépôt n° 490-20141021)

M. Poëti, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2013-2014 de la Commission des transports du Québec;
(Dépôt n° 491-20141021)

21 octobre 2014

Le plan stratégique 2013-2017 de la Commission des transports du Québec.
(Dépôt n° 492-20141021)

M. Hamad, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, dépose :

Le rapport annuel 2013-2014 de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale;
(Dépôt n° 493-20141021)

Les états financiers 2013-2014 de la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale.
(Dépôt n° 494-20141021)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 juin 2014 par Mme Roy (Arthabaska) concernant le maintien des services et de la mission de la Maison du Sacré-Cœur;
(Dépôt n° 495-20141021)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 23 septembre 2014 par M. Traversy (Terrebonne) concernant le consentement au don d'organes;
(Dépôt n° 496-20141021)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 23 septembre 2014 par M. Carrière (Chapleau) concernant le plan de gestion du touladi au Québec 2014-2020;
(Dépôt n° 497-20141021)

La réponse aux questions écrites n^{os} 14, 15 et 16 concernant la gestion des dépenses et la reconduction des programmes gouvernementaux pour l'année 2014-2015, inscrites au *Feuilleton et préavis* du 2 octobre 2014 par M. Therrien (Sanguinet);
(Dépôt n° 498-20141021)

21 octobre 2014

La réponse à la question écrite n° 17 concernant l'abolition du crédit d'impôt fédéral relatif à une société à capital de risque de travailleurs, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 2 octobre 2014 par M. Marceau (Rousseau);
(Dépôt n° 499-20141021)

La réponse à la question écrite n° 21 concernant la mise en œuvre de la stratégie maritime du gouvernement, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 8 octobre 2014 par M. Bonnardel (Granby).
(Dépôt n° 500-20141021)

M. le président communique et dépose :

Une lettre, en date du 16 octobre 2014, que lui a adressée M. Philippe Couillard, premier ministre, concernant la visite au Québec du président de la République française, M. François Hollande, les 3 et 4 novembre 2014.
(Dépôt n° 501-20141021)

M. le président informe l'Assemblée qu'à la demande du premier ministre, l'Assemblée se réunira exceptionnellement le mardi 4 novembre 2014 à 10 heures afin d'accueillir le président de la République française.

Puis il dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Therrien (Sanguinet) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 22 octobre 2014, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 502-20141021)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouimet (Fabre), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 9 octobre 2014, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi modifiant le Code de procédure civile et d'autres dispositions. Le rapport contient un amendement au projet de loi.
(Dépôt n° 503-20141021)

21 octobre 2014

Dépôts de pétitions

M. Jolin-Barrette (Borduas) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 257 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la désignation d'un jour férié pour la Fête nationale des Autochtones du Québec.

(Dépôt n° 504-20141021)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Hivon (Joliette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 832 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la réouverture du Pont couvert Levasseur à Authier-Nord.

(Dépôt n° 505-20141021)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 9 octobre 2014 sur la motion de Mme Charbonneau, ministre de la Famille, proposant que le projet de loi n° 2, Loi modifiant la Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance, soit adopté.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 39 en annexe)

Pour : **90** Contre : **20** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 2 est adopté.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Couillard, premier ministre, conjointement avec M. Bédard, chef de l'opposition officielle, M. Turcotte (Saint-Jean), M. Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, et Mme David (Gouin), propose :

QUE l'Assemblée nationale exprime ses condoléances à la famille de l'Adjudant Patrice Vincent et offre son soutien aux familles des victimes éprouvées à la suite des événements tragiques survenus hier à Saint-Jean-sur-Richelieu et qu'elle invite tous les membres à observer une minute de silence.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Bergeron (Verchères), conjointement avec M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant les primes versées aux médecins pour la prise en charge de patients; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), conjointement avec Mme Thériault, ministre de la Sécurité publique, et Mme Maltais (Taschereau), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne les festivités entourant le 100^e anniversaire du Royal 22^e Régiment qui se sont conclues par le gala du 18 octobre 2014 au Centre des congrès de Québec;

QU'elle salue la contribution historique des hommes et des femmes qui ont servi au sein du Régiment afin de préserver la paix et la liberté.

21 octobre 2014

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Mme David (Gouin), conjointement avec M. Traversy (Terrebonne), présente une motion concernant les responsables des services de garde en milieu familial; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE la Commission des finances publiques, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 15, Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 30 et 31 octobre 2014 ainsi que le 4 novembre 2014 à la salle Louis-Hippolyte-LaFontaine et, qu'à cette fin, elle entende les organismes suivants :

Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux
Centrale des syndicats nationaux
Centrale des syndicats du Québec
Conseil du patronat du Québec
Fédération autonome de l'enseignement
Fédération des cégeps du Québec
Fédération des commissions scolaires du Québec
Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec
Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec
Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec
Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université
Secrétariat intersyndical des services publics
Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

21 octobre 2014

Syndicat de la fonction publique du Québec
Université du Québec
Association pour la solidarité syndicale étudiante, la Fédération
des étudiants collégiaux du Québec et la Fédération des
étudiantes et étudiants universitaires du Québec
Réseau québécois de l'action communautaire autonome

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les
remarques préliminaires, répartie de la manière suivante :
6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement,
3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant
l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième
groupe d'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque
organisme soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de
la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes
partagées ainsi : 17 minutes 30 secondes pour le groupe
parlementaire formant le gouvernement, 10 minutes 30 secondes
pour l'opposition officielle et 7 minutes pour le deuxième groupe
d'opposition;

QUE le ministre responsable de l'Administration
gouvernementale et de la Révision permanente des programmes
et président du Conseil du trésor soit membre de ladite
commission pour la durée du mandat.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude
détaillée du projet de loi n° 3, Loi favorisant la santé financière et la
pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur
municipal;

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 10, Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 22 octobre 2014, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Therrien (Sanguinet).

Cette motion se lit comme suit :

QUE la Commission des finances publiques procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques sur les recommandations de la Commission de révision permanente des programmes (CRPP) et, qu'à cette fin, elle entende les personnes suivantes :

La présidente et les membres de la CRPP;

QUE la durée maximale de l'exposé de la présidente et des membres de la CRPP soit de 30 minutes et l'échange avec les membres de la commission parlementaire soit d'une durée maximale de 120 minutes partagées ainsi : 60 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 36 minutes pour l'opposition officielle et 24 minutes pour le deuxième groupe d'opposition;

QU'une période de 12 minutes soit prévue pour les remarques finales, répartie de la manière suivante : 6 minutes au groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes 30 secondes au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et 2 minutes 30 secondes au deuxième groupe d'opposition;

Enfin, que cette motion soit un ordre de l'Assemblée nationale.

21 octobre 2014

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Hamad, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 8, Loi modifiant le Code du travail à l'égard de certains salariés d'exploitations agricoles, soit adopté.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 40 en annexe)

Pour : **78** Contre : **25** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 8 est adopté.

À 16 h 42, à la demande de Mme Vallée, leader adjointe du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Bergeron (Verchères) à M. Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, portant sur le sujet suivant : « La nomination de M. Michael Penner comme président du Conseil d'administration d'Hydro-Québec ».

21 octobre 2014

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 22 octobre 2014, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 18 h 13, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 22 octobre 2014, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON

21 octobre 2014

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Charbonneau, ministre de la Famille :

(Vote n° 39)

POUR - 90

Arcand (PLQ)	Cousineau (PQ)	Khadir (IND)	Reid (PLQ)
Auger (PLQ)	Daoust (PLQ)	Kotto (PQ)	Richard (PQ)
Barrette (PLQ)	David (IND)	Lamarre (PQ)	Rotiroti (PLQ)
Bédard (PQ)	(Gouin)	LeBel (PQ)	Rousselle (PLQ)
Bergeron (PQ)	David (PLQ)	Leclair (PQ)	Simard (PLQ)
Bernier (PLQ)	(Outremont)	Léger (PQ)	(Dubuc)
Bérubé (PQ)	de Santis (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	Drainville (PQ)	Lessard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Birnbaum (PLQ)	Drolet (PLQ)	Maltais (PQ)	Sklavounos (PLQ)
Blais (PLQ)	Dufour (PQ)	Marceau (PQ)	St-Denis (PLQ)
(Charlesbourg)	Dutil (PLQ)	Matte (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Ménard (PLQ)	Tanguay (PLQ)
(Saint-Henri-Sainte-Anne)	(Pontiac)	Merlini (PLQ)	Thériault (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Therrien (PQ)
Bolduc (PLQ)	(Sherbrooke)	Moreau (PLQ)	Traversy (PQ)
(Jean-Talon)	Fournier (PLQ)	Nichols (PLQ)	Turcotte (PQ)
Bolduc (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Ouellet (PQ)	Vallée (PLQ)
(Mégantic)	(Jonquière)	Ouellette (PLQ)	Vallières (PLQ)
Boulet (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ouimet (PLQ)	Vien (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Habel (PLQ)	(Fabre)	Villeneuve (PQ)
Carrière (PLQ)	Hamad (PLQ)	Pagé (PQ)	Weil (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Hardy (PLQ)	Paradis (PLQ)	
Charlebois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Péladeau (PQ)	
Chevarie (PLQ)	Hivon (PQ)	Plante (PLQ)	
Cloutier (PQ)	Huot (PLQ)	Poëti (PLQ)	
Coiteux (PLQ)	Iracà (PLQ)	Poirier (PQ)	
Couillard (PLQ)	Kelley (PLQ)	Polo (PLQ)	

CONTRE - 20

Bonnardel (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Picard (CAQ)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Roberge (CAQ)	Spénard (CAQ)
Charette (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Roy (CAQ)	Surprenant (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Legault (CAQ)	(Montarville)	
Deltell (CAQ)	Lemay (CAQ)	Samson (CAQ)	
Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Schneeberger (CAQ)	

21 octobre 2014

Sur la motion de M. Hamad, ministre du Travail :

(Vote n° 40)

POUR - 78

Arcand (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Legault (CAQ)	Roy (CAQ)
Auger (PLQ)	D'Amours (CAQ)	Leitão (PLQ)	(Montarville)
Barrette (PLQ)	David (PLQ)	Lemay (CAQ)	Samson (CAQ)
Bernier (PLQ)	(Outremont)	Lessard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Billette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Martel (CAQ)	Simard (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Deltell (CAQ)	Matte (PLQ)	(Dubuc)
Blais (PLQ)	Drolet (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
(Charlesbourg)	Dutil (PLQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
(Saint-Henri-Sainte-Anne)	(Pontiac)	Moreau (PLQ)	Soucy (CAQ)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Nichols (PLQ)	Spénard (CAQ)
Bolduc (PLQ)	(Sherbrooke)	Ouellette (PLQ)	St-Denis (PLQ)
(Jean-Talon)	Fournier (PLQ)	Ouimet (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	(Fabre)	Surprenant (CAQ)
(Mégantic)	Habel (PLQ)	Paradis (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Hamad (PLQ)	Picard (CAQ)	Thériault (PLQ)
Boulet (PLQ)	Hardy (PLQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vallières (PLQ)
Caire (CAQ)	Iracà (PLQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
Carrière (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)	
Charlebois (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Rotiroti (PLQ)	
Chevarie (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Rousselle (PLQ)	

CONTRE - 25

Bédard (PQ)	Gaudreault (PQ)	Leclair (PQ)	Richard (PQ)
Bergeron (PQ)	(Jonquière)	Léger (PQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Marceau (PQ)	Therrien (PQ)
David (IND)	Kotto (PQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
(Gouin)	Lamarre (PQ)	Pagé (PQ)	Turcotte (PQ)
Dufour (PQ)	LeBel (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)